

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00505
Numéro SIREN : 442 483 848
Nom ou dénomination : RENT PROVENCE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2020 sous le numéro de dépôt 7563

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/7563

Déposant :

Nom/dénomination : RENT PROVENCE SERVICES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 442 483 848

N° gestion : 2002 B 00505



SARL RENT PROVENCE SERVICES
135 AVENUE PIERRE SEMARD

84000 AVIGNON

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Activité principale de l'entreprise : TRANSPORT DE PERSONNES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

21 AOUT 2020

Fait à L ISLE SUR LA SORGUE
Le 20/02/2020

Sébastien MARANDAT
Expert-comptable

*Certifié conforme
par le Gérant*



MARANDAT ET ASSOCIES
92 CHEMIN DES NEVONS
IMM. LE PETIT CHATEAU
84800 L ISLE SUR LA SORGUE
0490833226



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	20 676	17 766	2 910	5 760	2 850	49.48	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	2 158	2 101	57	489	432	88.38	
	Autres immobilisations corporelles	29 470	20 587	8 883	6 958	1 925	27.67	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	6 818		6 818	16 179	9 361	57.86		
Total II	59 123	40 454	18 668	29 386	10 718	36.47		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	372		372	6 401	6 029	94.19	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	10 323	95	10 228	107 027	96 799	90.44	
	Autres créances	104 103		104 103	107 024	2 921	2.73	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	21		21	21	0	0.33		
Disponibilités	639		639	11 537	10 899	94.46		
Charges constatées d'avance (3)	3 667		3 667	4 818	1 152	23.90		
Total III	119 125	95	119 030	236 829	117 799	49.74		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	178 248	40 550	137 699	266 215	128 517	48.28		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 13 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	13 500	13 500		
	Réserves				
	Réserve légale	1 350	1 350		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	6 315	6 315		
	Report à nouveau	104 715	109 707	4 991	4.55
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	62 950	4 991	57 959	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	20 600	83 551	62 950	75.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 324	22 993	16 668	72.49
	Concours bancaires courants	15 818	78 483	62 664	79.84
	Emprunts et dettes financières diverses	2 517		2 517	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 229	78 664	1 435	1.82
	Dettes fiscales et sociales	47 755	153 308	105 553	68.85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	5 606	14 506	8 899	61.35	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	3 049	1 812	1 236	68.22
	Total IV	158 299	349 766	191 467	54.74
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		137 699	266 215	128 517	48.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

158 299 343 444



(Handwritten signature)

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 080 416		1 080 416	1 102 518	22 103	2.00
Chiffre d'affaires NET	1 080 416		1 080 416	1 102 518	22 103	2.00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 942	300	9 642	NS
Autres produits			63	23	40	176.74
Total des Produits d'exploitation (I)			1 090 421	1 102 841	12 421	1.13
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			36 302	33 260	3 042	9.15
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 029	2 534	3 494	137.88
Autres achats et charges externes *			572 482	504 889	67 593	13.39
Impôts, taxes et versements assimilés			7 824	6 462	1 361	21.06
Salaires et traitements			342 793	419 800	77 007	18.34
Charges sociales			95 008	104 730	9 721	9.28
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 290	8 350	1 060	12.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			95	1 639	1 544	94.19
Dotations aux provisions						
Autres charges			14	34	20	57.45
Total des Charges d'exploitation (II)			1 067 837	1 081 699	13 862	1.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 583	21 142	1 441	6.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1	1	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		1	1	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 455		3 174	54.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 455		3 174	54.17
2. Résultat financier (V-VI)	1 454		3 174	54.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	21 129		17 968	17.59
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 251		3 513	220.21
Produits exceptionnels sur opérations en capital	63 500		63 500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	74 751		3 513	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 133		16 490	94.86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	796		796	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	32 930		16 490	99.69
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	41 821		12 977	422.27
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 165 172		1 106 355	5.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 102 222		1 101 364	0.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	62 950		4 991	NS
	39 887		50 965	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Dossier N° PROV T en Euros

MARANDAT ET ASSOCIES



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				245 180	245 180
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				150 796	150 796
- exercice				39 120	39 120
Total				189 916	189 916
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				27 494	27 494
- entre 1 et 5 ans				24 233	24 233
Total				51 728	51 728
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				13 750	13 750
Total				13 750	13 750



SARL RENT PROVENCE SERVICES

SARL au Capital de 68.500 Euros
135 Avenue pierre Semard
84000 - AVIGNON
RCS AVIGNON B 442 483 848

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,

Le 29 juin à 18h,

Les associés de la société RENT PROVENCE SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 68.500 €, divisé en 6850 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Alex ESPERANDIEU, propriétaire de6176 parts
Madame Liliane MAHINC, propriétaire de674 parts

Soit au total 1350 parts représentant la totalité des parts composant le capital social.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Alex ESPERANDIEU, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 62.950,41 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	62.950,41 €
Au report a-nouveau	62.950,41 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que Monsieur Alex ESPERANDIEU, gérant associé, a perçu une rémunération de 37.174 € au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Le gérant associé n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.



SARL RENT PROVENCE SERVICES

SARL au Capital de 68.500 Euros
37, Avenue pierre Semard
84000 - AVIGNON
RCS AVIGNON B 442 483 848

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUN 2020

L'an deux mille vingt,

Le 29 juin à 18h,

Les associés de la société RENT PROVENCE SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 68.500 €, divisé en 6850 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Alex ESPERANDIEU, propriétaire de3.426 parts
Madame Liliane MAHINC, propriétaire de3.424 parts

Soit au total 6.850 parts représentant la totalité des parts composant le capital social.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Alex ESPERANDIEU, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

CREP
DE COMMERCE
21 AOÛT 2020
ARRIVEE

Certifié conforme
par le Gérant






Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 62.950,41 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	62.950,41 €
Au report a-nouveau	62.950,41 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que Monsieur Alex ESPERANDIEU, gérant associé, a perçu une rémunération de 37.174 € au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Le gérant associé n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

